
MAIRIE
DE
BEUZEVILLE

(EURE)
27210

TÉL : 02 32 57 70 40
FAX : 02 32 56 57 94

Le Maire de BEUZEVILLE,

à

Mesdames et Messieurs
les Présidents d'associations
de

27210 BEUZEVILLE

N/REF. : JLD/SB/2022/

OBJET : *Subvention 2023*

Madame,
Monsieur,

Pour permettre à la commission municipale des finances d'étudier les subventions à inscrire au Budget Primitif 2023, je vous serais très obligé de bien vouloir me retourner, pour le **Lundi 09 Janvier 2023 au plus tard**, votre demande accompagnée **impérativement** des documents suivants :

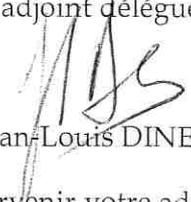
- la composition du dernier bureau élu et la copie de la déclaration à la sous-préfecture (même si aucun changement n'est intervenu en 2022),
- le compte-rendu de l'activité de votre association en précisant le nombre de vos adhérents beuzevillais et hors commune (enfants et adultes),
- les tarifs de vos adhésions et activités,
- le compte d'exploitation et le bilan de l'exercice 2022,
- le projet de budget pour l'exercice 2023, accompagné de toutes justifications utiles,
- une photocopie de vos derniers relevés bancaires au 31/12/2022,
- un relevé d'identité bancaire ou postal.

Je vous rappelle **qu'une demande de subvention n'est pas qu'une simple formalité administrative, de ce fait tout dossier incomplet ne sera pas traité et vous sera retourné.**

De même, **faute de production de votre demande dans les délais impartis**, il sera considéré que votre association ne sollicite pas de subvention pour l'année à venir et toute demande ultérieure ne pourra être prise en considération.

Dans cette attente, je vous prie de croire Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

L'adjoint délégué


Jean-Louis DINE

* Afin d'améliorer nos correspondances, merci de bien vouloir me faire parvenir votre adresse mail si vous en possédez-une.